

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006679300171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND ANNECY
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE SEMNOZ (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 32

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 33

A8.3 - Opérations liées aux cessions 34

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 35

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 36

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 37

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 40

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

41

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 061 189,67	G 2 949 546,34	G-A -111 643,33
	Section d'investissement	B 722 131,79	H 1 150 984,52	H-B 428 852,73

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 348 244,85 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 816 016,88 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 947 583,19	Q= G+H+I+J 4 100 530,86	=Q-P -847 052,33

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 7 160,19	L 716 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 7 160,19	= K+L 716 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 409 434,52	= G+H+K 2 949 546,34	-459 888,18
	Section d'investissement	= B+D+F 1 545 308,86	= H+J+L 1 866 984,52	321 675,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 954 743,38	= G+H+I+J+K+L 4 816 530,86	-138 212,52

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 7 160,19	L 716 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	716 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 713,39	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 446,80	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	918 689,21	888 774,72	0,00	0,00	29 914,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 150 000,00	1 044 999,90	0,00	0,00	105 000,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 020,00	1,99	0,00	0,00	2 018,01
Total des dépenses de gestion courante		2 070 709,21	1 933 776,61	0,00	0,00	136 932,60
66	Charges financières	180 000,00	124 790,69	53 465,75	0,00	1 743,56
67	Charges exceptionnelles	205 794,00	199 509,23	0,00	0,00	6 284,77
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 456 503,21	2 258 076,53	53 465,75	0,00	144 960,93
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	770 000,00	749 647,39			20 352,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		770 000,00	749 647,39			20 352,61
TOTAL		3 226 503,21	3 007 723,92	53 465,75	0,00	165 313,54
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		348 244,85				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 185,91	0,00	0,00	-1 185,91
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 045 248,06	1 426 790,79	0,00	0,00	618 457,27
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 288 000,00	1 288 282,00	0,00	0,00	-282,00
75	Autres produits de gestion courante	91 000,00	90 256,50	0,00	0,00	743,50
Total des recettes de gestion courante		3 424 248,06	2 806 515,20	0,00	0,00	617 732,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 500,00	41 219,97	0,00	0,00	-719,97
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 464 748,06	2 847 735,17	0,00	0,00	617 012,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	110 000,00	101 811,17			8 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		110 000,00	101 811,17			8 188,83
TOTAL		3 574 748,06	2 949 546,34	0,00	0,00	625 201,72
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	281 058,33	148 831,70	5 713,39	126 513,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	232 205,29	10 393,90	1 446,80	220 364,59
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	513 263,62	159 225,60	7 160,19	346 877,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	461 096,00	461 095,02	0,00	0,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	461 096,00	461 095,02	0,00	0,98
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	974 359,62	620 320,62	7 160,19	346 878,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	110 000,00	101 811,17	0,00	8 188,83
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	110 000,00	101 811,17	0,00	8 188,83
	TOTAL	1 084 359,62	722 131,79	7 160,19	355 067,64
	Pour information	816 016,88	0,00	0,00	0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 118 000,00	401 337,13	716 000,00	662,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	26 176,50	0,00	0,00	26 176,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 144 176,50	401 337,13	716 000,00	26 839,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 144 176,50	401 337,13	716 000,00	26 839,37
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	770 000,00	749 647,39	0,00	20 352,61
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	770 000,00	749 647,39	0,00	20 352,61
	TOTAL	1 914 176,50	1 150 984,52	716 000,00	47 191,98
	Pour information	0,00	0,00	0,00	0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	888 774,72		888 774,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 044 999,90		1 044 999,90
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,99		1,99
66	Charges financières	178 256,44	0,00	178 256,44
67	Charges exceptionnelles	199 509,23	0,00	199 509,23
68	Dot. Amortist., dépréciat°, provisions	0,00	749 647,39	749 647,39
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 311 542,28	749 647,39	3 061 189,67

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	348 244,85
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 409 434,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	101 811,17	101 811,17
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	461 095,02	0,00	461 095,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	148 831,70	0,00	148 831,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 393,90	0,00	10 393,90
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		620 320,62	101 811,17	722 131,79

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	816 016,88
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 538 148,67
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 185,91		1 185,91
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 426 790,79		1 426 790,79
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 288 282,00		1 288 282,00
75	Autres produits de gestion courante	90 256,50		90 256,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	41 219,97	101 811,17	143 031,14
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 847 735,17	101 811,17	2 949 546,34

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 949 546,34
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	401 337,13	0,00	401 337,13
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		749 647,39	749 647,39
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		401 337,13	749 647,39	1 150 984,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 150 984,52
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	918 689,21	888 774,72	0,00	0,00	29 914,49
605	Achats de matériel, équipements	57 206,00	9 364,78	0,00	0,00	47 841,22
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	198 000,00	120 521,53	0,00	0,00	77 478,47
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	7 949,39	0,00	0,00	-5 949,39
6064	Fournitures administratives	30 000,00	36 594,12	0,00	0,00	-6 594,12
6066	Carburants	50 000,00	45 970,93	0,00	0,00	4 029,07
6068	Autres matières et fournitures	70 000,00	64 395,68	0,00	0,00	5 604,32
6132	Locations immobilières	26 000,00	33 279,09	0,00	0,00	-7 279,09
6135	Locations mobilières	20 000,00	12 388,58	0,00	0,00	7 611,42
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	7 886,65	0,00	0,00	12 113,35
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	40 000,00	65 926,80	0,00	0,00	-25 926,80
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	63 340,24	0,00	0,00	6 659,76
6156	Maintenance	0,00	35,49	0,00	0,00	-35,49
6161	Multirisques	9 000,00	7 811,73	0,00	0,00	1 188,27
6168	Autres	7 508,21	6 153,31	0,00	0,00	1 354,90
618	Divers	190 375,00	173 181,03	0,00	0,00	17 193,97
6221	Commissions et courtages sur achats	40 000,00	24 313,81	0,00	0,00	15 686,19
6222	Commissions et courtages sur ventes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 190,00	0,00	0,00	1 810,00
6238	Divers	15 000,00	8 634,79	0,00	0,00	6 365,21
6251	Voyages et déplacements	2 600,00	843,02	0,00	0,00	1 756,98
6257	Réceptions	2 000,00	9 961,59	0,00	0,00	-7 961,59
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	1 942,22	0,00	0,00	2 557,78
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	5 752,19	0,00	0,00	4 247,81
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	3 699,35	0,00	0,00	-2 199,35
6287	Remboursements de frais	0,00	128 033,27	0,00	0,00	-128 033,27
63512	Taxes foncières	9 000,00	7 350,00	0,00	0,00	1 650,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	42 255,13	0,00	0,00	-12 255,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 150 000,00	1 044 999,90	0,00	0,00	105 000,10
6211	Personnel intérimaire	480 000,00	403 851,64	0,00	0,00	76 148,36
6411	Salaires, appointements, commissions	295 000,00	345 636,32	0,00	0,00	-50 636,32
6413	Primes et gratifications	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	234 000,00	205 364,23	0,00	0,00	28 635,77
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	2 776,77	0,00	0,00	-2 776,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 582,12	0,00	0,00	-2 582,12
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	62 500,00	43 716,10	0,00	0,00	18 783,90
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	1 064,00	0,00	0,00	-564,00
6476	Vêtements de travail	3 000,00	1 006,87	0,00	0,00	1 993,13
648	Autres charges de personnel	70 000,00	39 001,85	0,00	0,00	30 998,15
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 020,00	1,99	0,00	0,00	2 018,01
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	1,99	0,00	0,00	18,01
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 070 709,21	1 933 776,61	0,00	0,00	136 932,60
66	Charges financières (b) (5)	180 000,00	124 790,69	53 465,75	0,00	1 743,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	170 000,00	169 778,09	0,00	0,00	221,91
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-44 987,40	53 465,75	0,00	1 521,65
67	Charges exceptionnelles (c)	205 794,00	199 509,23	0,00	0,00	6 284,77
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 333,33	0,00	0,00	-1 333,33
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	177 794,00	177 793,40	0,00	0,00	0,60
678	Autres charges exceptionnelles	28 000,00	20 382,50	0,00	0,00	7 617,50
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 456 503,21	2 258 076,53	53 465,75	0,00	144 960,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	770 000,00	749 647,39			20 352,61
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	770 000,00	749 647,39			20 352,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		770 000,00	749 647,39			20 352,61

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		770 000,00	749 647,39			20 352,61
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 226 503,21	3 007 723,92	53 465,75	0,00	165 313,54
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		348 244,85				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	53 465,75
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	44 987,40
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 478,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	1 185,91	0,00	0,00	-1 185,91
64198	Autres remboursements	0,00	1 185,91	0,00	0,00	-1 185,91
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 045 248,06	1 426 790,79	0,00	0,00	618 457,27
7061	Transport de voyageur	0,00	75 962,01	0,00	0,00	-75 962,01
7063	Produits de l'affrètement	1 955 748,06	1 260 526,76	0,00	0,00	695 221,30
7068	Services accessoires transports	89 500,00	90 288,69	0,00	0,00	-788,69
707	Ventes de marchandises	0,00	13,33	0,00	0,00	-13,33
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 288 000,00	1 288 282,00	0,00	0,00	-282,00
7473	Subv. exploitat° Départements	2 000,00	2 282,00	0,00	0,00	-282,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	1 286 000,00	1 286 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	91 000,00	90 256,50	0,00	0,00	743,50
752	Revenus des immeubles	31 000,00	32 607,43	0,00	0,00	-1 607,43
757	Redevances des fermiers, concession..	60 000,00	57 647,94	0,00	0,00	2 352,06
7588	Autres	0,00	1,13	0,00	0,00	-1,13
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 424 248,06	2 806 515,20	0,00	0,00	617 732,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	40 500,00	41 219,97	0,00	0,00	-719,97
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	530,60	0,00	0,00	-530,60
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 124,19	0,00	0,00	-124,19
778	Autres produits exceptionnels	38 500,00	38 565,18	0,00	0,00	-65,18
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 464 748,06	2 847 735,17	0,00	0,00	617 012,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	110 000,00	101 811,17			8 188,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	110 000,00	101 811,17			8 188,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		110 000,00	101 811,17			8 188,83
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 574 748,06	2 949 546,34	0,00	0,00	625 201,72
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	281 058,33	148 831,70	5 713,39	126 513,24
2157	Aménagements matériel industriel	246 426,29	95 844,78	4 034,19	146 547,32
2182	Matériel de transport	21 832,00	18 300,34	0,00	3 531,66
2183	Matériel de bureau et informatique	12 800,04	1 736,50	1 679,20	9 384,34
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	32 950,08	0,00	-32 950,08
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	232 205,29	10 393,90	1 446,80	220 364,59
2315	Installat°, matériel et outillage techni	232 205,29	10 393,90	1 446,80	220 364,59
	Total des dépenses d'équipement	513 263,62	159 225,60	7 160,19	346 877,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	461 096,00	461 095,02	0,00	0,98
1641	Emprunts en euros	461 096,00	459 595,02	0,00	1 500,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 500,00	0,00	-1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	461 096,00	461 095,02	0,00	0,98
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	974 359,62	620 320,62	7 160,19	346 878,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	110 000,00	101 811,17	0,00	8 188,83
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	110 000,00	101 811,17	0,00	8 188,83
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	110 000,00	77 171,17	0,00	32 828,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	24 640,00	0,00	-24 640,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	110 000,00	101 811,17	0,00	8 188,83
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 084 359,62	722 131,79	7 160,19	355 067,64
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	816 016,88			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 118 000,00	401 337,13	716 000,00	662,87
1312	Subv. équipt Régions	280 000,00	0,00	280 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	838 000,00	401 337,13	436 000,00	662,87
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	26 176,50	0,00	0,00	26 176,50
1641	Emprunts en euros	26 176,50	0,00	0,00	26 176,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 144 176,50	401 337,13	716 000,00	26 839,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 144 176,50	401 337,13	716 000,00	26 839,37
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	770 000,00	749 647,39		20 352,61
28031	Frais d'études	0,00	1 415,50		-1 415,50
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98		-311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	61 638,16		-61 638,16
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19		-31 721,19
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33		-57 164,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	461 540,78		-461 540,78
28157	Aménagements des matériels industriels	770 000,00	29 904,25		740 095,75
28181	Installations générales, agencements	0,00	95 762,74		-95 762,74
28182	Matériel de transport	0,00	5 583,33		-5 583,33
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 064,43		-4 064,43
28188	Autres	0,00	540,70		-540,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		770 000,00	749 647,39		20 352,61
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		770 000,00	749 647,39		20 352,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 914 176,50	1 150 984,52	716 000,00	47 191,98
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 137 900,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 137 900,00									
9000	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9001	CREDIT AGRICOLE	23/09/2011	01/01/2019	10/02/2019	162 600,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,570	EUR	A	P	O	A-1
9002	CREDIT AGRICOLE	22/03/2013	01/01/2019	01/02/2019	164 000,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,230	EUR	T	P	O	A-1
9003	CREDIT AGRICOLE	22/03/2013	01/01/2019	01/02/2019	36 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,750	EUR	T	P	O	A-1
9004	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2007	01/01/2019	02/01/2019	1 680 000,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,620	EUR	A	P	O	A-1
9005	CAISSE D'EPARGNE	16/10/2017	01/01/2019	25/03/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,910	EUR	A	P	O	A-1
9006	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2013	01/01/2019	15/02/2019	514 600,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,270	EUR	A	P	O	A-1
9007	SFIL CAFFIL	28/06/2005	01/01/2019	01/07/2019	645 000,00	V	(Euribor 12M + 0.18)-Floor -0.18 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
9008	SFIL CAFFIL	03/10/2005	01/01/2019	01/06/2019	275 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,260	EUR	A	P	O	A-1
9009	CREDIT AGRICOLE	28/03/2006	01/01/2019	21/03/2019	123 200,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,700	EUR	T	P	O	A-1
9010	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/01/2019	04/03/2019	100 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,110	EUR	T	P	O	A-1
9011	CREDIT AGRICOLE	01/02/2010	01/02/2010	04/03/2019	262 500,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,110	EUR	T	P	O	A-1
9012	CAISSE D'EPARGNE	16/07/2018	01/01/2019	25/01/2019	2 600 000,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
9013	SFIL CAFFIL	19/07/2018	03/09/2018	01/10/2019	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,680	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 137 900,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 979 488,15					459 595,02	169 778,09	0,00	108 442,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 979 488,15					459 595,02	169 778,09	0,00	108 442,30
9000	N	0,00	A-1	36 112,18	5,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,560	5 132,31	1 884,87	0,00	1 466,96
9001	N	0,00	A-1	78 291,06	5,11	F	Taux fixe à 4.57 %	4,560	11 126,86	4 086,40	0,00	3 180,36
9002	N	0,00	A-1	94 624,89	7,33	F	Taux fixe à 4.16 %	4,150	10 540,10	4 211,86	0,00	645,13
9003	N	0,00	A-1	10 278,50	2,33	F	Taux fixe à 3.7 %	3,690	3 853,58	469,82	0,00	62,33
9004	N	0,00	A-1	747 421,08	6,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,610	88 808,85	38 576,91	0,00	34 479,98
9005	N	0,00	A-1	892 148,16	21,23	F	Taux fixe à 1.91 %	1,900	32 388,96	17 658,66	0,00	13 016,69
9006	N	0,00	A-1	167 565,12	2,12	F	Taux fixe à 3.27 %	3,260	52 355,73	7 191,41	0,00	4 794,46
9007	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(Euribor 12M + 0.18)-Floor -0.18 sur Euribor 12M	0,000	38 666,66	0,00	0,00	0,00
9008	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	22 482,98	732,97	0,00	0,00
9009	N	0,00	A-1	5 278,46	0,47	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	10 274,29	428,11	0,00	4,82
9010	N	0,00	A-1	57 481,78	9,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	4 867,52	2 451,84	0,00	168,13
9011	N	0,00	A-1	150 889,20	9,43	F	Taux fixe à 4.05 %	4,040	12 777,29	6 436,07	0,00	441,35
9012	N	0,00	A-1	2 403 345,93	22,07	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	83 662,94	45 014,86	0,00	40 479,69
9013	N	0,00	A-1	2 336 051,79	22,75	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	82 656,95	40 634,31	0,00	9 702,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE SEMNOZ - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 979 488,15					459 595,02	169 778,09	0,00	108 442,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 979 488,15	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	28/12/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subvention d'équipement finançant des biens immobiliers, du matériel ou des études	5	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des installations ou des biens immobiliers	30	16/11/2017
L	Subvention d'équipement finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	16/11/2017
L	Subvention d'équipement reçues selon la même durée que le bien financé	0	16/11/2017
L	Matériel, mobilier, outillage < 1000 € TTC	1	16/11/2017
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	16/11/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	16/11/2017
L	Concession, droits similaires, brevet et licence	5	16/11/2017
L	Logiciel	3	16/11/2017
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	16/11/2017
L	Voiture, fourgon, fourgonnette, cycle et cyclomoteur	5	16/11/2017
L	Autres camions	8	16/11/2017
L	Mobilier	10	16/11/2017
L	Mobilier urbain	10	16/11/2017
L	Outillage	5	16/11/2017
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	16/11/2017
L	Gros matériel > 3 000 € TTC	10	16/11/2017
L	Matériel informatique	3	16/11/2017
L	Matériels classiques < 3 000 € TTC	5	16/11/2017
L	Construction (pour immeuble de rapport)	50	16/11/2017
L	Bâtiment léger, abri, chalet	10	16/11/2017
L	Travaux de réfection et aménagement	15	16/11/2017
L	Construction et extension de parking	35	16/11/2017
L	Eclairage public	20	16/11/2017
L	Signalisation	10	16/11/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	16/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		571 096,00	561 406,19
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		461 096,00	459 595,02
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	461 096,00	459 595,02
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		110 000,00	101 811,17
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	110 000,00	101 811,17
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	561 406,19	7 160,19	816 016,88	1 384 583,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		770 000,00	III 749 647,39
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		770 000,00	749 647,39
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	1 415,50
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	311,98
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	61 638,16
28131	Bâtiments	0,00	31 721,19
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	57 164,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	461 540,78
28157	Aménagements des matériels industriels	770 000,00	29 904,25
28181	Installations générales, agencements	0,00	95 762,74
28182	Matériel de transport	0,00	5 583,33
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 064,43
28188	Autres	0,00	540,70
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	749 647,39	716 000,00	0,00	0,00	1 465 647,39

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 384 583,26
Ressources propres disponibles	IV 1 465 647,39
Solde	V = IV – II (3) 81 064,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
28/01/2020	CARABINES LASER BIATHLON + ACCESSOIRES	23 983,33	0,00	10
13/02/2020	CABLE ELECTRIQUE POMPAGE EAU BRUTE	1 741,71	0,00	10
17/02/2020	TENUE SEMNOZ	8 966,75	0,00	5
24/02/2020	FOURNITURE + INST CASIERS CONSIGNES	50 740,00	0,00	10
27/03/2020	BARRIERES PARKING SEMNOZ	10 517,15	0,00	10
06/07/2020	Ordinateur HP Probook 650	1 697,50	0,00	3
07/07/2020	Borne Autonome KIOSK LIGHT	11 500,00	0,00	10
10/07/2020	Mission de contrôle technique BELVEDERE	4 770,00	0,00	10
10/07/2020	DEMOLITION RESERVOIR EAU ET MODELAGE	3 650,00	0,00	10
27/08/2020	SOCLE TIGE ENTRAXE	876,00	0,00	1
01/09/2020	FOURNITURES ALIM ABBAYE	1 377,32	0,00	10
01/09/2020	Bois pour etageres Garage	973,80	0,00	10
08/09/2020	HABILLAGE PHOTOMATON	630,00	0,00	1
08/09/2020	MATERIAUX BOIS	1 900,01	0,00	10
29/09/2020	CHANTIER ELECTRIQUE DOMAINE NORDIC	1 788,91	0,00	10
29/09/2020	DACIA DUSTER FS671EF	18 300,34	0,00	5
15/10/2020	MATERIEL MASSIFS CANDELABRE	2 982,00	0,00	10
22/10/2020	MATERIEL TUYAUX	469,95	0,00	1
09/11/2020	SERRURERIE	2 100,00	0,00	10
17/11/2020	PLAN DES PISTES	2 000,00	0,00	10
10/12/2020	Licence Zoom Semnoz 1 an	39,00	0,00	1
11/12/2020	ALIMENTATION ELECTRIQUE ENNEIGEUR	2 240,00	0,00	10
14/12/2020	VISSERIES	124,93	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		153 368,70	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
Assistant gestion adm.		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electro-mécanicien adj.		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RE Remontées mécaniques		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp Damage /Maintenance		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Resp. Nordique/ Act. été		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Resp. Sécu. des Pistes		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable des ventes		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	0,00	9,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				206 362,34		
Assistant gestion adm.	A	OTR	'864	18 754,37	A CDI	CDI
Electro-mécanicien adj.		OTR		31 981,54	A CDI	CDI
Ingénieur Pal		TECH		0,00	A CONT-Catégorie A	A
RE Remontées mécaniques		OTR		43 655,70	A CDI	CDI
Resp Damage /Maintenance		OTR		32 282,77	3-b CDI	CDI
Resp. Nordique/ Act. été		OTR		59 878,29	A CDI	CDI
Resp. Sécu. des Pistes		OTR		0,00	A CDI	CDI
Responsable des ventes		OTR		19 809,67	A CDI	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				220 522,49		
Agent de remontée méca.		OTR		4 305,31	3-b CONT-Saisonnier	A
Agent de remontée méca.		OTR		51 318,64	3-b CONT-Saisonnier	A
Conducteur Téléski		OTR		3 971,34	3-b CONT-Saisonnier	A
Conducteur Téléski		OTR		39 728,15	3-b CONT-Saisonnier	A
Dameur		OTR		2 641,90	3-b CONT-Saisonnier	A
Dameur		OTR		25 218,21	3-b CONT-Saisonnier	A
Hôte d'accueil		OTR		45 032,08	3-b CONT-Saisonnier	A
Pisteur Secouriste		OTR		33 288,57	3-b CONT-Saisonnier	A
Resp. Sécu. des Pistes		OTR		15 018,29	3-b CONT-Saisonnier	A
TOTAL GENERAL				426 884,83		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)


AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95
Nombre de membres présents : 85
Nombre de suffrages exprimés : 82
VOTES :
Pour : 82
Contre : 0
Abstentions : 3

Date de convocation : 21/05/2021


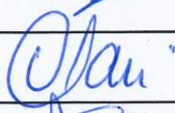

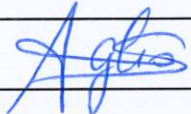
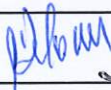

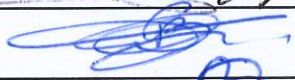
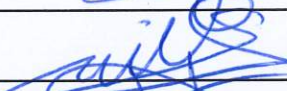



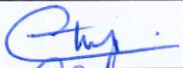
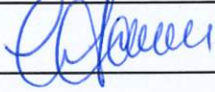
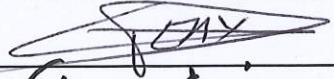
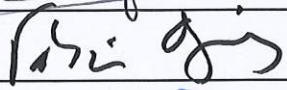
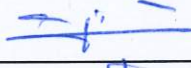



Présenté par (1) la présidente,
A Annecy le 27/05/2021
(1) la présidente, 



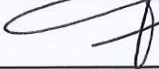

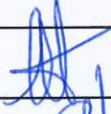

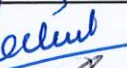



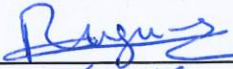

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Annecy, le 27/05/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),






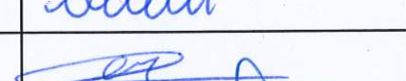


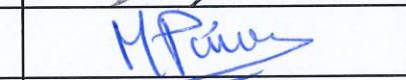

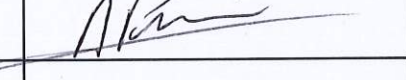









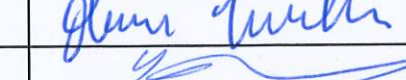


Certifié exécutoire par (1) la présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/06/2021, et de la publication le 07/06/2021
A Annecy, le 07/06/2021

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.

IV ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
ALBRAN Jean-Pascal		
ANDREYS Etienne		
ANSELME Christian		
ARCHINARD Jacques		
ARDIN Gilles		
ASTORG François		
BANGUÉ Frédérique		
BARRY Olivier		
BASTID Isabelle		
BEAL Michel		
BEAUJARD Alexandra		
BERTRAND Marie		
BLOC Nicole		
BOGEY Franck		
BOLY Cécile		
BOSSON Patrick		
BOUCHETIBAT Bilel		
BOUCLIER Stéphane		
BOULAND Corinne		
BOUVIER Catherine		
BOVIER Christian		
BRUYERE Pierre		
BUI-XUAN PICCHEDDA Karine		

CASSET Christel	
CECCHINEL Lola	
CERIATI-MAURIS Odile	
CHAUMONTET Henri	
COUTAZ Martine	
DALL'AGLIO Sandrine	
DAVIET Roland	
DELORME Noëlle	
DERIPPE-PERRADIN Joëlle	
DIJEAU Isabelle	
DIXNEUF Samuel	
DUBOSSON David	
DULIEGE Fabienne	
DUPERTHUY Denis	
EMONET Elisabeth	
FARMER Chantale	
FRANCOIS Gilles	
GEAY Pierre	
GERY Fabien	
GIMBERT Jean-François	
GRANGER Anthony	
GREBERT Fabienne	
GUEDRON Aurélie	
GUICHARD Ségolène	

JULIEN Charlotte	
KHAMMAR Frédérique	
LAFARIE Marion	
LARDET Frédérique	
LASSALLE Elisabeth	
LAVIGNE-DELVILLE François	
LAYDEVANT Christiane	
LECONTE Patrick	
LEPAN Claire	
LYONNAZ Bruno	
MARIAS Benjamin	
MARLE Viviane	
MARTIN Jean-Claude	
MARTINOD Christian	
MASSEIN Pierre-Louis	
de MENTHON Antoine	
MERCIER-GUYON Catherine	
MERMOZ Patricia	
MESZAROS Thomas	
MODURIER Aurélien	
MONMONT Philippe	
MORIN Philippe	
MUGNIER Magali	
MUGNIER-POLLET Michel	

MULATIER-GACHET Alexandre	
ODORICO Laure	
OSTERNAUD Xavier	
PASTOR Gérard	
PELLICIER Raymond	
PERDRIX Marie-Luce	
PESSEY Tony	
PETIT Christian	
PEUGNIEZ Eric	
PIMONOW Monique	
PONCET Christophe	
PRIEUR-DREVON Agnès	
RIGAUT Jean-Luc	
ROLLIN Marc	
ROPHILLE Christian	
SARDA Didier	
SAUTY Yannis	
SEGAUD-LABIDI Nora	
SERRATE Bénédicte	
TATU Guillaume	
TERRIER Thomas	
TOÉ Jean-Louis	
TRIMBUR Olivier	
VIVIANT Gilles	